

La synodalité en Eglise

La brève intervention précédente a permis de présenter la « logique » synodale dans la vie et pour l'action de l'Eglise. Cette « logique » est à la fois très classique – elle appartient au patrimoine millénaire de la communauté chrétienne – mais aussi très moderne en ce sens que les nouvelles technologies de la communication permettent maintenant d'interroger le Peuple de Dieu dans son entier (sur les 5 continents – 1 milliard 400 millions de personnes...) dans un temps relativement bref.

Cependant, ce processus initié par le pape François peut nous prendre au dépourvu parce que cet aspect important de la vie de l'Eglise a été comme « en veilleuse » depuis plusieurs siècles, surtout dans la partie latine de l'Eglise (la nôtre) qui est aussi la plus nombreuse. On peut aussi aujourd'hui « séculariser » ce processus en procédure de type démocratique, ce qui serait le dénaturer.

On pourrait s'interroger sur les raisons de cette « mise en veilleuse » de la vie synodale de l'Eglise, mais ce n'est pas notre sujet. Il nous faut bien plutôt réfléchir sur ce que l'on attend, pour la vie pastorale et missionnaire de l'Eglise aujourd'hui, de ce parcours synodal actuel. Il y a, à ce sujet, une demande claire du Pape François : en finir avec le « cléricalisme » qui est réducteur de la vie de l'Eglise. Il est une relation unilatérale ministre => fidèles et n'honore pas la réciprocité et donc la complémentarité, appauvrissant la diversité et donnant une réalisation de l'unité trop réductrice par rapport à la « symphonie » dont le Saint-Esprit est le chef d'orchestre.

Pour dépasser cette situation, on peut être tenté de vouloir « rééquilibrer » la relation clercs-laïcs : enlever des compétences aux ministres pour les donner aux laïcs. Avec le risque d'obtenir un déséquilibre inverse, ce qui ne sera pas mieux ou, pire encore, avec le risque de « cléricaliser » les laïcs. D'autre part, l'équilibre étant dans la relation de deux forces égales opposées, ce schéma est un schéma d'opposition. Et, comme disent les physiciens, l'équilibre étant instable (une force tend toujours à dominer l'autre), on passera ainsi d'un excès à l'excès opposé. Ce n'est pas mieux.

Je ne vais pas m'étendre sur le « pouvoir » comme service. C'est, bien sûr, tout-à-fait exact, mais ce n'est pas la façon que je vous propose de voir les choses. Mon propos sera le suivant : il nous faut honorer plus pleinement, plus précisément, plus activement, la vérité fondamentale de la relation des deux sacerdoce, le sacerdoce baptismal et le sacerdoce ministériel pour donner à chacun sa place, toute sa place, rien que sa place. Alors on verra qu'ils s'appellent mutuellement (réciprocité) en raison de leur complémentarité pour « produire » ensemble l'unique action pastorale et missionnaire de la communauté chrétienne. Chacun doit être totalement lui-même car c'est dans l'identité profonde de chacun que loge son besoin de l'autre. La complémentarité signifie que l'un sans l'autre est incomplet. Il ne s'agit donc pas de diminuer un pôle (ministériel) pour augmenter l'autre (laïc) à la recherche d'un certain équilibre ; il s'agit d'être plus et mieux dans la vérité et donc la bonté d'une relation qui a été voulue et instituée par le Christ Lui-même. On est ici, non pas d'abord en morale mais en pleine dogmatique : une *vérité* à mieux percevoir pour mieux en vivre.

Reprenons donc à partir de ce qui a été dit ce matin.

1. La diversité de fond : deux sacerdoce *réellement* différents.

A vrai dire, il n'y a qu'un seul sacerdoce parfait, total, celui du Christ. Les deux sacerdoce, baptismal et ministériel, sont des participations au sacerdoce du Christ. Qui dit « participation » dit

« prendre part », « prendre une part » et non le tout. Et ce n'est pas la même part qui est prise par les baptisés et leurs ministres. La différence est donc bien réelle. Il n'y a pas « plus » dans un sacerdoce que dans l'autre, il y a « autre chose » : *diversité*.

Le concile Vatican II (*Lumen gentium* n°10 §.2) exprime les choses ainsi : « *l'un et l'autre sacerdoce participent, chacun selon son mode propre, de l'unique sacerdoce du Christ.* »

Il ne devrait donc pas y avoir de problème, chaque sacerdoce ayant sa propre « nature » si je puis dire, un peu comme il n'y a pas de problème pour bien voir la différence entre le cœur et les poumons dans le corps humain. Au plan de l'identité propre de chaque sacerdoce, c'est bien clair. Par exemple, lors de la célébration eucharistique (acte du *munus sanctificandi* par excellence ; la qualité sacerdotale), le sacerdoce baptismal célèbre le don de lui-même à Dieu, et le sacerdoce ministériel accomplit la consécration qui rend présent le don que le Christ fait de lui-même à Dieu. Pour prendre le terme exact, ce n'est pas le même *sacrifice* (*sacrum facere = rendre sacré*) qui est accompli par le fidèle et par le ministre. Au plan de la prédication de l'Évangile (acte du *munus prophetandi ou docendi* ; la qualité prophétique), le fidèle témoigne de la foi de l'Église *verbo et exemplo*, et le ministre prêche la *foi de l'Église* (prédication apostolique) avec une capacité propre, celle d'un « témoin officiel ». Au plan de la qualité royale (*munus regendi* ; la qualité royale), le fidèle a la régence de la cité temporelle pour la christianiser, et le ministre a la régence de la cité ecclésiale et ne doit surtout pas se mêler de la cité temporelle !

La distinction est donc bien claire : deux sacerdoce distincts exprimant de manières diverses (et complémentaires) leur participation unie à un même sacerdoce total, celui du Christ. Mais ce n'est pas assez dire. Si l'on en reste là, on pose les deux sacerdoce chacun dans son autonomie, or ce n'est pas exact. Il faut ajouter leurs relations, et relations *récioproques*, pas à sens unique. D'où le point suivant que Vatican II exprime ainsi : « *(les deux sacerdoce) sont ordonnés réciproquement l'un à l'autre.* » (LG n° 10 §.2).

2. Les relations des deux sacerdoce.

Ces relations sont extrêmement importantes parce que ce n'est que par ces relations que le sacerdoce du Christ s'accomplit parfaitement dans son Église.

Première relation : dans la prédication de l'Évangile (la qualité *prophétique*).

Il s'agit tant de pastorale (nourrir la foi du Peuple de Dieu par la Parole de Dieu) que de mission (faire naître la foi en ceux qui ne l'ont pas encore). A partir de la prédication apostolique, donc des ministres, les fidèles reçoivent et vivent de la foi. Voyez le schéma de ce matin (*sensus fidei*). Ils donnent le témoignage *verbo et exemplo* de la foi de l'Église. Pour moi, le prédicateur décisif dans ma vie a été ma mère, pas le pape ! Oui, mais ma mère recevait la nourriture de sa foi du pape !

Ce n'est pas par *délégation* des ministres que les fidèles prêchent l'Évangile, c'est sur le fondement de leur baptême-confirmation. Et ce faisant, les fidèles augmentent l'intelligence de la Révélation, ont des initiatives pratiques pastorales et missionnaires, et c'est pourquoi les ministres reçoivent leur témoignage. La relation est vraiment réciproque. Elle est ordonnée en ce sens que la réciprocité suit un certain ordre : à partir de la prédication apostolique, naît et se développe la prédication des fidèles qui vient enrichir la prédication apostolique, l'apôtre devant discerner puis exprimer cet enrichissement qui va dès lors passer dans la prédication apostolique « ordinaire ». Idem pour l'action pastorale et missionnaire. Cette « logique » vaut tant pour le dogme (cf. ma précédente intervention, Newman et l'Immaculée Conception) que pour la morale. L'actuel processus synodal initié par le pape François porte surtout sur la morale : les discernements recherchés concernent la façon d'agir en pastorale et pour la mission : comment toucher ceux qui sont loin de l'Évangile ?

Comment être dans notre contexte actuel « disciple-missionnaire » comme le dit le pape François (voir l'encyclique *Evangelii gaudium*).

Deuxième relation : dans la célébration des sacrements (la qualité *sacerdotale* stricto sensu).

Les sept sacrements ont été institués par le Christ pour donner *réellement* ce qui est annoncé par la prédication. Par exemple, on prêche la nécessité de « *renaître de l'eau et de l'Esprit* » (Jn 3,5) ; il faut être capable de *réellement* faire naître, et c'est le sacrement du baptême. C'est le discours de S. Pierre le matin de la Pentecôte : ayant prêché, les auditeurs demandent : « ... *que devons-nous faire ?* » Pierre répond : « *Faites-vous baptiser !* » (Ac 2, 37-38). Les sacrements sont des actes conjoints du Christ et de l'Eglise. Il y a *concours* (c'est le mot précis) des deux sacerdoce pour la célébration sacramentelle, chacun accomplissant ce qui lui est propre, le fidèle exprimant la foi de l'Eglise, le ministre manifestant l'action du Christ.

Dans l'action eucharistique, on voit les choses très clairement : le ministre accomplit la consécration (rend présent le sacrifice du Christ) et les fidèles accomplissent le sacrifice d'eux-mêmes, unis à celui du Christ. Ce n'est que comme cela que l'eucharistie atteint son but : être le sacrifice du « Christ total » comme dit s. Augustin, Tête et membres profondément unis comme une seule personne mystique dit la Tradition. Ce n'est pas le ministre qui accomplit le don des fidèles à Dieu, ce sont les fidèles qui sont les prêtres de leur propre offrande, et personne ne le fera à leur place. La réciprocité dit que l'action de l'un est pour l'action de l'autre afin que par les deux actions l'opération soit parfaite : le ministre rend le Christ présent pour que les fidèles s'unissent au Christ ; les fidèles accomplissent le don d'eux-mêmes pour qu'il soit uni à celui du Christ présent.

Troisième relation : dans la régence (la qualité *royale*).

Un roi est celui qui gouverne la communauté. Au plan politique naturel, le gouvernement de la Cité des hommes a beaucoup de façon d'agir, dont la principale est d'édicter des lois. Au plan surnaturel de l'Eglise, le gouvernement peut bien assumer des points communs au gouvernement civil (administrer un patrimoine, faire rentrer l'argent nécessaire, etc.), mais ce n'est pas là qu'est le cœur de la qualité royale reçue au baptême. D'ailleurs, pour le soin de tout ce que la communauté chrétienne a de semblable avec la communauté sociologique, il n'est pas nécessaire d'être chrétien mais simplement un bon administrateur. On peut parfaitement confier les finances de la paroisse à un comptable non chrétien s'il est compétent ! C'est pour ce qui relève du spécifiquement chrétien qu'il faut des chrétiens. Et qu'est-ce qui est spécifiquement chrétien dans le gouvernement de l'Eglise ? C'est de faire porter son fruit à la grâce reçue dans la foi et par les sacrements ; autrement dit, accomplir les *œuvres* qui expriment la charité vivante et féconde. Ce sera tout le domaine de la pastorale et de la mission dont la vérité et la bonté essentielles sont d'être des manifestations de la charité du Christ et des chrétiens unis au Christ.

Il y a aussi pour cela le concours fidèles-ministres. Les initiatives des œuvres peuvent venir tant des ministres que des fidèles, et c'est par le concours des deux que l'on discerne au concret les œuvres à accomplir. Les ministres ont la responsabilité propre d'insérer les initiatives dans la vie de toute la communauté. C'est ainsi que très souvent les fidèles sont à l'origine d'associations qui viennent en aide à des personnes en difficulté (femmes en danger d'avortement, jeunes en danger de suicide, personnes droguées, abandonnées, pauvres vivant dans la rue...).

Si la régence de la cité civile est la responsabilité propre des laïques, la régence de charité de la Cité de Dieu associe étroitement fidèles et ministres, souvent à partir des initiatives des laïcs.

3. Pour aller au plus concret de notre situation.

Ayant présenté la distinction et la relation réciproque des deux sacerdoce, il faut tenter de pointer ce qui, dans notre contexte culturel et ecclésial actuel doit être éclairé par cela, c'est-à-dire ce

qui a besoin d'être réformé ou développé ou même rejeté. Je ne donne, bien sûr ici, que quelques pistes de réflexion en vue d'une appropriation dans le contexte de chaque service, de chaque pôle dans la pastorale catégorielle et dans le contexte territorial de chaque unité pastorale. Je vais ici avancer des suggestions qui me sont données par les 23 ans que je viens de passer à Fribourg. En plus de l'Université où j'ai enseigné, j'ai participé souvent à la pastorale diocésaine, tant au niveau de tout le diocèse ou d'un canton comme aujourd'hui, au niveau des paroisses, de certains mouvements, notamment de jeunes, au niveau du Grand Séminaire, des communautés religieuses etc.

Voici donc quelques pistes pour situer la synodalité dans la vie de notre Eglise. Je les prends à partir du document préparatoire du Secrétariat roman pour le synode intitulé : *Pour une Eglise synodale ; communion, participation, mission*.

Il serait bon de nous interroger à partir du schéma : *unité – diversité – complémentarité – réciprocité*.

A. Vivre la *communion* qu'est l'Eglise.

Qu'est-ce qu'une *communion* ? C'est le nom précis d'une communauté dont l'unité est donnée par la charité (cf. 1 Co 13 : l'hymne à la charité). La famille est une communion et non l'assemblée des actionnaires d'une entreprise commerciale ! Parce que ce qui fait l'unité des actionnaires, ce n'est pas la charité, c'est la recherche du profit !

Or dans notre situation actuelle, notre communion est fortement fragilisée par le jeu de plusieurs causes. Je donne les principales pour que l'on s'interroge à ce sujet :

- a. La sécularisation des esprits : on se conduit dans l'Eglise comme dans la société civile. On parle de « démocratie » par exemple. Ici c'est l'unité qui est en jeu : des affirmations, des revendications (un syndicat pour nous défendre contre nos « patrons » que sont les évêques ?), des attitudes (égalité de droits comme dans la société ?) ne sont pas compatibles avec ce qu'est le mystère de la communauté chrétienne.
- b. La confiance mutuelle. Ici c'est plutôt la diversité qui est en cause : s'accepter comme différents de dons, de talents et donc de responsabilités suppose que l'on se fasse confiance à partir d'une vie dans l'unité de fond de l'Eglise.
- c. Le « cléralisme » des ministres mais aussi des laïcs (le « pouvoir »). Ici c'est la complémentarité qui peut être touchée : il n'y a pas que le schéma selon lequel un commande et les autres obéissent, mais l'œuvre à réaliser est une œuvre commune, chacun y contribuant pour sa part.
- d. La place réservée aux jeunes ; un juste féminisme. Ceci au service notamment de la réciprocité.

=>> le remède : écoute, dialogue, discernement

B. La participation à la vie de l'Eglise : accomplir les « œuvres » de l'authentique *charité*.

- a. L'Eglise envoyée aux « postchrétiens » : les défis culturels (suicide assisté par ex.) demandent des réponses en acte et pas seulement conceptuelles (fonder, gérer, animer des maisons de soins palliatifs par ex). L'exemple de Mère Teresa, de Sœur Emmanuelle... Pas de « l'humanitaire » mais l'authentique amour du Christ concrètement manifesté.
- b. L'Eglise apostolique : l'évêque. Garant de la condition première et radicale – l'unité – il doit apposer le sceau de l'Eglise sur la pastorale et la mission. Il reconnaît, par exemple, une œuvre comme authentiquement ecclésiale à partir du donné qui lui est présenté.

- c. Affronter le mystère du mal en nous et dans le démon. Ce dernier est un opposant à la démarche synodale et il agit en trouvant en nous des « complices ». Son rôle : diviser. Pour cela, il lutte contre la diversité, voile par conséquent la complémentarité et empêche la réciprocité.

=>> le remède : les charismes en interaction – l’insertion ecclésiale par l’évêque.

C. Les fruits attendus de la démarche synodale.

- a. Revivifier la vie paroissiale et diocésaine : savoir nommer les échecs et les réussites dans des cas précis où les défauts d’unité ou de synergie ont paralysé l’œuvre ecclésiale.
- b. Savoir identifier les intuitions qui ont vu le jour, parfois hors du tissu ecclésial (monde associatif qui s’adresse aux petits et aux pauvres) et s’en inspirer.
- c. Savoir identifier les découragements et les désenchantements : avoir le sens du temps long et donc de la vertu d’espérance.
- d. Prendre pour modèle d’unité, de diversité, de complémentarité et de réciprocité l’assemblée eucharistique : modèle indépassable.
- e. Voir plus et mieux l’articulation entre la « structure » ecclésiale et sa vie : non pas deux registres antinomiques qui sont des caricatures (structure fixe et vie dynamique par exemple), mais deux aspects unis bien que divers, complémentaires et réciproque.

Conclusion.

Un dernier aspect de la démarche synodale est l’interaction des trois dimensions de l’Eglise : locale, régionale (l’Eglise en Suisse) et universelle. Cette interaction est réciproque : de l’universel vers le local par le régional, et du local vers l’universel par le régional.

Nous sommes au niveau local, c’est-à-dire *non pas* le niveau « inférieur » qui ressent le poids écrasant des deux niveaux supérieurs, mais le local est le niveau où la réalité « concrète » est présente. C’est là qu’est ou n’est pas l’Evangile. C’est le niveau décisif donc, là où se joue le salut du monde. Rien de moins !